



Incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les décisions proposées au Conseil exécutif pour adoption

Décision : Création d'un groupe de travail des États Membres à fonctionnement souple
A. Lien avec le budget programme approuvé pour 2022-2023
1. Produit(s) défini(s) dans le budget programme approuvé pour 2022-2023 au(x)quel(s) ce projet de décision contribuera s'il est adopté : 4.2.1 Renforcement du leadership, de la gouvernance et des relations extérieures pour mettre en œuvre le treizième PGT et assurer un impact correspondant au niveau des pays, sur la base de communications stratégiques et conformément aux objectifs de développement durable dans le contexte de la réforme des Nations Unies 4.2.3 Ressources en vue des priorités stratégiques fournies de manière prévisible, adéquate et souple par le renforcement des partenariats 4.2.4 Planification, allocation des ressources, suivi et notification fondés sur les priorités des pays, et destinés à produire un impact dans les pays, à optimiser les ressources et à faire aboutir les priorités stratégiques du treizième PGT
2. En quoi l'examen du projet de décision se justifie-t-il s'il n'y a pas de lien avec les résultats prévus dans le budget programme approuvé pour 2022-2023 ? Sans objet
3. Toute activité supplémentaire du Secrétariat pendant l'exercice 2022-2023 qui ne peut pas être couverte par le budget programme approuvé pour 2022-2023 : Sans objet
4. Délais estimatifs (en nombre d'années ou de mois) pour appliquer la décision : Douze mois (juin 2022-mai 2023)
B. Incidences, en termes de ressources, de l'application de la décision pour le Secrétariat
1. Dépenses totales pour appliquer la décision, en millions USD : Sans objet Aucune dépense supplémentaire n'est requise pour obtenir les résultats attendus de cette décision, toutes les activités à mener à bien ayant été chiffrées et approuvées dans le document A75/9 Add.1.
2.a Dépenses estimatives déjà prévues dans le budget programme approuvé pour 2022-2023, en millions USD : Sans objet
2.b Estimation des dépenses supplémentaires qui ne sont pas prévues dans le budget programme approuvé pour 2022-2023, en millions USD : Sans objet

3.	Estimation des dépenses à prévoir dans le projet de budget programme 2024-2025, en millions USD : Sans objet
4.	Estimation des dépenses à prévoir dans les futurs projets de budget programme, en millions USD : Sans objet
5.	Volume des ressources disponibles pour financer l'application de la décision lors de l'exercice en cours, en millions USD : <ul style="list-style-type: none">– Ressources disponibles pour financer la décision lors de l'exercice en cours : Sans objet– Déficit de financement restant lors de l'exercice en cours : Sans objet– Le cas échéant, estimation des ressources non encore disponibles qui contribueraient à combler le déficit de financement lors de l'exercice en cours : Sans objet

Treizième PGT : treizième programme général de travail, 2019-2023.

= = =